DECLARATION DES PERFORMANCES
N° 3700080712684

1. Code d'identification unique du produit type :
3700080712684

2. Elément d'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Support A NEUF Version Prépeinte 160 gr/M²

3. Usage du produit de construction prévu par le fabricant : conformément à la spécification technique harmonisée applicable :
Revêtement mural de rénovation

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
RL décor SARL 427 bis route de Conflans 95220 HERBLAY (France) Tel +33 (0)1 30 26 10 40

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe
Système 3

7. Réalisation des tests aux feux par LNE Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) 78197 Trappes qui selon la norme EN15101-1: 2007-0; +A1 : 2011 a émis le rapport référence K111095 DE/4 - 5/03/2010.
Réalisation des tests COV par Bureau Veritas - 93510 Cergy Pontoise France qui selon la norme décret du 23 mars 2011 et 19 avril 2011 a émis le rapport référence 1106657-2 E11 035394 - 19/01/2012.
Réalisation des tests aux autres substances par Bureau Veritas - 93510 Cergy Pontoise France qui selon la norme règlementation du 30 avril 2009 et 28 mai 2009 a émis le rapport référence 1106657-2 E11 035394 - 19/01/2012.
Réalisation des tests acoustiques par "Non Applicable" qui selon la(les) norme(s) "Non Applicable" a émis le rapport "Non Applicable".
Réalisation des tests thermiques par "Non Applicable" qui selon la(les) norme(s) "Non Applicable" a émis le rapport "Non Applicable".

8. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Classe de réaction au feu	B s1 d0	EN15101-1: 2007-0; +A1 : 2011
Dégagement de formaldéhyde	Répond au critère A+	décret du 23 mars 2011 et 19 avril 2011
Dégagement d'autres substances dangereuses métaux lourds et éléments spécifiques chlorure de vinyle monomère (CVM)	Répond au critère	règlementation du 30 avril 2009 et 28 mai 2009
Absorption acoustique	Aucune Performance Déterminée	"Non Applicable"
Résistance thermique	Aucune Performance Déterminée	"Non Applicable"

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par

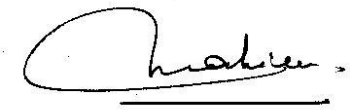

Etienne MAHIEU
Gérant
15.11.2017